

INFORMATION

Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société

**LA PRESENTE DECLARATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST
ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.**

GENTICEL

DECLARANT : Benedikt TIMMERMAN, President directeur general
INSTRUMENT FINANCIER : Actions
NATURE DE L'OPÉRATION : Cession
DATE DE L'OPÉRATION : 23 novembre 2015
DATE DE RECEPTION DE LA DECLARATION : 24 novembre 2015
LIEU DE L'OPÉRATION : Paris
PRIX UNITAIRE : 6,6 Euro
MONTANT DE L'OPÉRATION : 6 600 Euro
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :